

# FLASH - INFOS

Mesdames et messieurs les familles,

Suite à un cas positif au COVID-19 dans le personnel, les résidents et les agents de l'unité BARRERE à l'EHPAD du Tané ont été testés jeudi 29 octobre et vendredi 30 octobre 2020.

Hier après-midi, le laboratoire a confirmé que tous les tests sont négatifs au COVID.

Ce résultat est un grand soulagement pour tous.

Cependant et à la vue de la crise sanitaire actuelle, les visites dans les EHPAD vont être de plus en plus réglementées. (Directives ministérielles)

Aussi et à partir de ce jour, toutes visites des familles aux résidents de l'EHPAD du Tané (Unité FERAL et unité BARRERE) se feront qu'après rendez-vous pris auprès du secrétariat.

Les visites se dérouleront du lundi au samedi de 14h00 à 17h30 selon les modalités suivantes :

- 1- Registre à remplir impérativement à l'arrivée,
- 2- Respecter les gestes barrières et distanciation sociale y compris avec votre proche,
- 3- Maximum 2 visiteurs lors de la visite en chambre du résident,
- 4- Un temps maximum de 30 à 40 minutes est plus que conseillé pour la visite.

Par ailleurs, le Ministère invite les visiteurs à réaliser un test de dépistage en amont de la visite et par leurs propres moyens.

Enfin, je vous indique qu'en cas de survenue de cas COVID-19, les visites des proches seront suspendues temporairement.

Actuellement le virus circule activement dans le GERS (sources hospitalières AUCH). Je vous invite donc à respecter les règles en vigueur pour vous-même et par la même occasion pour vos proches.

Le Directeur

Michel PÈRÈS